

Bulletin interne de prévision régionale du 31/03/23 à destination des Préfectures et des services concernés

Situation en cours :

Un dépassement du seuil d'information-recommandation a été constaté pour la journée du 30/03 au niveau de la station Brest Desmoulins.

Sur le littoral, les vents forts observés depuis hier en Bretagne, contribuent à la formation de particules liquides en suspension dans l'air appelées embruns marins. Pour cette raison, les niveaux observés sur les stations proches du littoral Sud-Ouest de la Bretagne, particulièrement à Brest, enregistrent des niveaux plus élevés en PM10. Les niveaux devraient diminuer au fur et à mesure de la journée (31/03/23).

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Département	Polluant	Niveau constaté HIER	Niveau prévu AUJOURD'HUI	Niveau prévu DEMAIN	Procédure à déclencher selon dispositif zonal pour AUJOURD'HUI	Procédure à déclencher selon dispositif zonal pour DEMAIN	Commentaires
Côtes d'Armor (22)	PM10	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	Département non concerné
Finistère (29)	PM10	Information allégée	Néant	Néant	INFORMATION ALLEGEE	Aucune procédure	Forte contribution des embruns marins dans les PM10
Ille-et-Vilaine (35)	PM10	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	Département non concerné
Morbihan (56)	PM10	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	Département non concerné

NOTA

- Ce bulletin doit être interprété selon l'arrêté préfectoral relatif aux épisodes de pollution atmosphérique
- Ce bulletin est régional : bien repérer les lignes de votre département pour déterminer le niveau de procédure
- Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h

Contact Air Breizh : 02 23 20 90 90

Destinataires de ce bulletin : selon liste des arrêtés préfectoraux